

Code éthique des praticiens en TFH

(adapté du code éthique des instructeurs TFH de l'IKC)

Le ou la praticien(ne) en Touch for Health (TFH) est une personne à part entière : les deux aspects privés et professionnels de sa personnalité sont indissociables. Un vrai professionnel ne l'est pas seulement sur son lieu de travail ; il représente également sa profession tant dans le monde du travail que dans celui des loisirs.

L'éthique constitue la base de son sens des responsabilités, de son sens moral et de sa conscience de lui-même, ce qui lui permet d'éviter de commettre des erreurs.

En tant que praticien(ne) en Touch for Health :

- ✓ Je comprends que le TFH suit le modèle éducatif, travaillant avec l'énergie ; je n'établis donc aucun diagnostic, je ne prescris rien, ni ne traite aucune maladie.
- ✓ Je ne prétends pas faire œuvre de guérison. En effet je reconnais que l'objectif du TFH est d'équilibrer les énergies de la personne par l'utilisation du test musculaire et des corrections et techniques réflexes associées.
- ✓ Je suis d'accord de respecter les droits individuels de la personne en matière de principes, de sexe, de religion et de croyances personnelles.
- ✓ Je veillerai à maintenir la qualité concernant les normes de mon travail et les outils tels que définis par le Collège International de Kinésiologie.
- ✓ Je veillerai à préserver un haut niveau de propreté tant pour moi-même que pour l'environnement dans lequel je donne des séances.
- ✓ Je suis conscient(e) que le test musculaire ne doit pas être utilisé avec d'autres intentions que celles prescrites dans le programme des cours de TFH.
- ✓ J'accepte de respecter le processus de décision de mes clients(es) et je reconnais que le test musculaire ne peut être utilisé pour remplacer ce processus.
- ✓ Je respecterai la confidentialité concernant tout ce que les collègues/apprenants expriment pendant les cours.
- ✓ Je respecterai également la confidentialité thérapeutique concernant tout ce que mes clients(es) pourront exprimer pendant les séances.
- ✓ Lorsque j'utilise le TFH, je crois que les énergies de la personne seront équilibrées et que son propre pouvoir d'auto-guérison sera activé.

- ✓ Je ne blâmerai, ni ne culpabiliserai la personne avec qui je travaille.
- ✓ Je reconnais que la responsabilité durant la séance incombe entièrement à la personne qui reçoit l'équilibration.
- ✓ Je reconnais que le test musculaire peut révéler le stress généré par un objectif et qu'il ne peut remplacer la réflexion et les sensations.
- ✓ Je réalise que le TFH est considéré comme une forme de kinésiologie qui peut être utilisée autour de soi dans le but de développer la responsabilité de soi.
- ✓ Je reconnais la valeur de l'enseignement du TFH comme outil de développement personnel et d'éducation et, en aucun cas, ne ferai de prescription, de diagnostic, ni ne remplacerai d'autres méthodes de soins reconnues.
- ✓ Je reconnais qu'un rôle professionnel tel qu'il est perçu dans le monde exige d'avoir suivi une formation complète (normes ASCA, RME, APTN, etc.) et d'agir en conformité avec celle-ci.
- ✓ Je reconnais que le TFH ne constitue pas, en tant que tel, une modalité de type professionnel.
- ✓ J'accepte de maintenir un haut niveau de professionnalisme dans mon comportement, mes manières, mon langage, mes activités professionnelles et financières.

La Neuveville, le 12.06.2021

